



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 19-juil.-2024

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Plotter

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 34619

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 34619

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC
1525 NE 36th St,
Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|--------------------|-------------------|------------|---|---|
| Other Ingredients | PROPRIETARY | 40 | - | |
| Metsulfuron-methyl | Secret commercial | 60 | - | |

4. Premiers soins**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion

Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Incendie majeur | AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Aucun renseignement disponible. |
| Données sur les risques d'explosion | |
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Aucun. |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

| | |
|---------------------------------|---|
| Précautions personnelles | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Autres renseignements | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. |
| Méthodes de nettoyage | Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. |

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

| | |
|--|--|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. |
|--|--|

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

| | |
|---------------------------------|--|
| Conditions d'entreposage | Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. |
|---------------------------------|--|

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------|--------------------------|
| État physique | Solide |
| Aspect | granulés |
| Couleur | off white |
| Odeur | Inodore |
| Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|--------------------------|----------------------------|
| pH | 5.5 | Aucun connu |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point initial d'ébullition et plage d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun connu |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans l'eau | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Température de décomposition | | Aucun connu |

| | | |
|------------------------------|--------------------------|-------------|
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun connu |

Autres renseignements

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| Point de ramollissement | Aucune donnée disponible |
| Masse moléculaire | Aucune donnée disponible |
| VOC content | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique du liquide | Aucune donnée disponible |
| Masse volumique apparente | 0.634 |

**Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch*

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. |
| Contact avec les yeux | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. |
| Contact avec la peau | Peut être nocif par contact cutané. |
| Ingestion | Peut être nocif en cas d'ingestion. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. |
|------------------|---|

Toxicité aiguë**Mesures numériques de la toxicité**

| | |
|------------------------------|---------------|
| DL50 par voie orale | > 5,000 mg/kg |
| DL50 par voie cutanée | > 5,000 mg/kg |
| CL50 par inhalation | > 6.22 mg/l |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------|---------------------|-------------------------|----------------------------------|
| Metsulfuron-methyl | > 5 g/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | > 5 g/m ³ (Rat) 4 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée non irritant. Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance et dégradation Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

| | |
|---|--|
| Notes | Ce produit peut être expédié par voie routière et ferroviaire non réglementée. |
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3077 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |

| | |
|--------------------|--|
| Désignation | UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., (Metsulfuron-methyl), 9, III |
|--------------------|--|

IATA

| | |
|--|--|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3077 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Désignation | UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., (Metsulfuron-methyl), 9, III |

IMDG

| | |
|--|--|
| Numéro UN ou numéro d'identification | UN3077 |
| Classe (s) de danger relatives au transport | 9 |
| Groupe d'emballage | III |
| Désignation | UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s., (Metsulfuron-methyl), 9, III |

15. Informations sur la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|---|
| TSCA | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| LIS/LES | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| EINECS/ELINCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| ENCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| IECSC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| KECL | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| PICCS | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |
| AIIC | Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

| | | | | | | | |
|-------------|------------------------------|------------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------------|----------|
| NFPA | Risques pour la santé | 1Inflammabilité | 0 | Instabilité | 0 | Dangers particuliers | - |
| HMIS | Risques pour la santé | 1Inflammabilité | 0 | Dangers physiques | 0 | Protection individuelle | X |

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|----------------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 19-juil.-2024

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique